
MESPAUL

Conseil. Neufhectares proposés à l'urbanisation

28 janvier 2011

Le conseil municipal s'est réuni, lundi, sous la présidence de Jacques Moal. Après six années de validité, la commune a décidé de réviser sa carte communale, car le bilan de ces six années s'avère très positif, avec une population rajeunie et en hausse (+19,2% entre les deux derniers recensements, des soldes naturels et migratoires positifs et un rythme annuel de construction de douze logements neufs depuis 2004). «On souhaite rester sur ce rythme, mais la carte communale actuelle ne le permet pas, car plus aucun terrain constructible n'est disponible au bourg», a indiqué Jacques Moal, qui a rajouté: «Les nouvelles lois et règles d'urbanisme prônent la densité et l'économie de l'espace, et le problème vient de l'existence, au coeur du bourg, de terrains constructibles et qui n'ont pas été bâtis. Cette situation grève les possibilités de densifier l'urbanisation existante et oblige à chercher des solutions en extension d'urbanisation, qui semblent moins appréciables et plus coûteuses».

6,9ha au bourg et 2,2 à Sainte-Catherine

Le nouveau document, présenté par Nicolas Cabon, du cabinet AT Ouest, propose 6,9 nouveaux hectares au bourg, et 2,2ha à Sainte-Catherine, tout en en supprimant 4.800m² à Sainte-Catherine et 2,67ha au bourg. Des parcelles représentant une surface constructible de 3,3ha, situées en continuité avec le tissu urbain existant, permettront la densification du centre-bourg qui, jusqu'ici, se faisait majoritairement en linéaire le long des voies existantes. À Sainte-Catherine, il n'a pas été ajouté de nouvelles surfaces constructibles. Le conseil municipal décide de présenter ce projet, contenant 9ha de terrains destinés à la construction (même si les besoins ont été évalués à un peu moins de 7ha par les services de l'État). Le document sera soumis à enquête publique.

Tags : [PolitiqueConseil municipalMespaul](#)

© Copyright Le Télégramme 2009